Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 5 (1913)

Heft: 3

Rubrik: Mouvement syndical international

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dans son ensemble, la statistique officielle sur les contrats collectifs d'établissement de tarifs présente bien des lacunes; de sorte que des conclusions de ces statistiques ne reflètent pas l'image vraie, comme il serait à désirer, de l'activité et des résultats obtenus par le mouvement ouvrier. Cependant, il doit prochainement s'y produire une amélioration.

Mouvement syndical international.

France.

Syndiqués et syndicats.

L'annuaire des syndicats professionnels, industriels, commerciaux et agricoles, que le ministre du travail vient de faire paraître, nous apprend l'existence de 4888 syndicats patronaux et 410,160 membres, et de 5217 syndicats ouvriers et 1,064,413 membres pour l'année 1911.

Il y a donc en plus, sur 1910, 6901 patrons syndiqués et 35,175 ouvriers. Mais alors que le nombre des syndicats patronaux s'élève à 146 en plus, celui des syndicats ouvriers descend à 108 en moins. Que l'intérêt ouvrier veuille qu'au lieu que ce soit 108 syndicats disparus, ce soit au contraire des syndicats fondus avec d'autres dans un but salutaire de concentration des forces syndicales ouvrières!

Sur neuf millions de chefs d'entreprises, il n'y a que 410 mille syndiqués; mais sur onze millions de salariés, il n'y en a que 1 million 64 mille syndiqués, sur lesquels peut-être 500 mille adhèrent à la Confédération Générale du Travail. Je donne ce dernier chiffre sans aucune preuve et par simple affirmation bienveillante.

Il n'y a donc qu'une proportion de un syndiqué sur onze ouvriers et il ressortirait des chiffres que les syndiqués constituent la faible minorité de la classe ouvrière. Cela, seulement, explique pourquoi les salaires sont encore si dérisoires en France, malgré la cherté de la vie et l'accroissement considérable de la richesse privée, et pourquoi notre nation est si arriérée sur l'Allemagne, l'Angleterre et tant d'autres pays en matière de législation ouvrière et sociale.

Cependant, si ce million de travailleurs syndiqués savait faire pression de masse, action de bloc sur le Parlement pour lui arracher des lois sociales de protection du travail, de la santé ouvrière et d'assurance nationale, il obtiendrait encore bien des choses profitables au prolétariat.

Mais l'action dissolvante et décevante des anarchistes dans la Confédération Générale du Travail a fortement paralysé cette grande force ouvrière et porté atteinte à ses œuvres vives.

Les anarchistes, qui ne sont après tout que des individualistes autoritaires, ont une prédilection marquée pour les syndicats fantômes, nombreux, mais faibles en hommes et en ressources, parce qu'il leur paraît plus facile d'entraîner des camarades que les corps d'armées, de recruter pour leurs idées, de majoriser les grands syndicats corporatifs dans les congrès, de diriger ainsi, en vertu de l'idiote tactique de « minorités agissantes », le mouvement syndicaliste.

Leurs idées individualistes se révèlent aussi dans leur préférence pour l'autonomie des syndicats et dans leur mépris du mutualisme et des réformes sociales qui se discutent au parlement de plus en plus du sort de la classe ouvrière.

Les grèves n'apparaissent à leurs yeux que comme des escarmouches, des conflits qu'il faut exaspérer, rendre insolubles, des occasions d'entraînement vers le grand soir, et dont les conséquences de misère et de violence qui en résultent sont des éléments nécessaires et favorables de gymnastique révolutionnaire.

Or, les événements de ces dix dernières années ont condamné cette tactique réactionnaire et impuissante de bataille syndicaliste, cette fausse conception de la lutte de classe.

Ils démontrent que les grèves qui aboutissent, ce sont toujours et surtout celles qui recourent à la négociation et qui se terminent par la conciliation. Singulière lutte de classe que celle qui se termine par des compromis et la réconciliation des classes! On avouera que pour finir par où il fallait commencer, ce n'était pas la peine de se mettre en grève: autant chercher la conciliation avant la bataille.

Les événements démontrent également que lorsque la Confédération Générale du Travail a voulu faire pression sur l'opinion et le parlement, elle a obtenu la suppression des bureaux de placement, la loi du repos hebdomadaire, tout récemment encore la modification de la loi des retraites; mais que lorsqu'elle dédaigne l'action politique des réformes sociales, elle se rend coupable du fait même de ce que c'est en France où on est le moins en avance en matière de législation du travail et d'assurance sociale.

Il est donc fort heureux que le parti socialiste, organisation politique du prolétariat, ne néglige point de faire effort dans les pouvoirs publics, Chambre, Conseils généraux et municipaux, pour obtenir le plus d'améliorations possible en faveur de la France ouvrière et paysanne.

L'action directe des minorités impuissantes, s'illustrant parfois de la chasse aux renards et du sabotage, a fait son temps non sans avoir donné le prétexte à l'Etat de forger de nouvelles armes de répression, d'appliquer les lois scélérates, d'emplir les geôles de notre République bourgeoise en y coffrant les bons syndicalistes, et de maintenir l'ordre en rougissant les pavés avec le sang des ouvriers.

Et pendant que dans la C. G. T., la division classait ses membres en rouges et en jaunes, se meurtrissant dans la discorde et la haine, des syndicats se constituaient en dehors de la C. G. T., voire contre elle-même, recrutant sur l'effectif général des syndiqués ouvriers plus de la moitié des forces syndicalistes.

Ces constatations faites, nous concluons en nous prononçant encore et toujours pour les grands syndicats à double cotisation de combat et de solidarité, substituant l'action méthodique et à la lutte outrancière et aveugle, ne voulant pas la grève tout en ne la craignant pas, et aidant le parti socialiste dans sa lutte politique pour arracher les lois qui doivent rendre le prolétariat plus fort et plus conscient.

Henri Ghesquière.

Mouvement ouvrier international.

Belgique.

Le suffrage universel par la grève générale.

Dans tout le pays la classe ouvrière prépare la grève générale pour la conquête du suffrage universel. Ce ne sera pas la grève générale de but en blanc, mais la grève générale préparée de longue main et elle sera de ce fait d'autant plus efficace. Nos camarades belges savent qu'ils doivent immobiliser pendant 5 à 6 semaines 500,000 travailleurs, ils ne craignent pas de s'engager, car ils ont déjà de l'expérience derrière eux et ils sauront en tirer profit. En 1893, une grève générale immobilisa 200,000 travailleurs et en quelques jours ils